

**RÉSOLUTION N° 530**

**DATE ET LIEU DE LA TRENTIÈME ET UNIÈME  
RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trentième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 565 (10), « Date et lieu de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'IICA doit tenir une réunion ordinaire annuelle;

Que, en conséquence, il est nécessaire de fixer la date et le lieu de la tenue, en 2011, de la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif;

Que, en vertu de l'article 25 du Règlement précité, si aucun État membre ne s'est proposé pour accueillir la réunion ordinaire du Comité exécutif, celle-ci se tiendra au siège de l'Institut, à San José (Costa Rica);

Que le Représentant du Canada a fait savoir au Comité exécutif que la Trente et unième réunion ordinaire de cet organe de direction de l'IICA pourrait se tenir dans son pays, précisant à ce sujet que les démarches internes sont en cours dans son pays pour que cette possibilité se concrétise,

DÉCIDE :

1. De remercier le Gouvernement du Canada pour son offre conditionnelle d'accueillir la Trente et unième réunion du Comité exécutif de l'IICA.
2. De demander au Directeur général de l'IICA qu'il apporte toute la collaboration et toutes les informations dont les autorités canadiennes auraient besoin pour que le Gouvernement du Canada concrétise cette offre.

3. De demander au Directeur général de prendre les mesures pour que, dans le cas où cette offre ne se concrétiserait pas au plus tard avant la fin de la présente année, la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif se tienne au siège de l'IICA ou dans un autre pays, à condition que cet autre pays dépose officiellement une offre en temps opportun.
4. De demander au Directeur général d'adresser la convocation aux États membres, en temps opportun, conformément aux procédures établies par les règlements en vigueur, afin qu'ils participent à la Trente et unième réunion ordinaire du Comité exécutif, qui devra se tenir pendant le premier semestre de 2011.